



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transports sanitaires

Question écrite n° 91050

Texte de la question

M. Jean-Claude Buisine attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation désespérée des ambulanciers de Picardie. En effet, leurs difficultés se voient sur les différents aspects tels que le délais d'attente très long à l'arrivée dans les services d'urgences, de nombreuses interventions à la demande du SAMU et non suivies de transports, la différence de prise en charge financière en fonction du moyen de transport (pompier ou ambulancier), bien que ce soit le même donneur d'ordre (SAMU), l'utilisation de leurs équipes ambulancières pour pallier le manque de brancardiers dans les établissements de soins etc. Ils les ont fait partager à leurs tutelles mais rien ne change. De plus, ils rencontrent également des difficultés avec les CPAM concernant le remboursement du trajets aller. Face à cette situation, les solutions apportées par leurs tutelles seraient nécessaires. Par conséquent, il souhaiterait lui demander son sentiment en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Buisine](#)

Circonscription : Somme (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91050

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2015](#), page 8116

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)